

Un discours inaugural controversé

Éric Lord

Volume 4, numéro 2, juin 1998

Gens et lieux du pays d'En-bas-de-Québec : la Côte-du-Sud

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11301ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lord, É. (1998). Un discours inaugural controversé. *Histoire Québec*, 4(2), 14–14.

C'est alors que commença la grande aventure de l'abbé Étienne Chartier.

Le fameux discours de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

C'est donc au jeune abbé Étienne Chartier que revint l'insigne honneur et le privilège redoutable de prononcer l'allocution de circonstance lors de l'inauguration du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, devant une foule considérable de dignitaires civils et religieux. La lecture de ce discours – ou du moins de ses passages les plus « délicats » – nous permet de découvrir le tempérament et les opinions politiques de celui qui sera plus tard curé de Saint-Benoît. Dans ces quelques phrases, le jeune directeur du nouveau collège ne cache pas ses sentiments et fustige les Britanniques. Il en profite « pour s'attaquer à l'oligarchie anglaise qu'il rend responsable des maux de la colonie », comme le souligne l'historien Richard Chabot, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. Voici les passages les plus significatifs de cette allocution...

animée d'un tel esprit public que chaque individu s'identifie avec la nation, que la gloire et l'importance acquises par le corps en général, chaque particulier se l'approprie ; quelle sympathie pouvait-on attendre entre ces fiers bretons et une province sortie d'une nation ennemie et toujours rivale ?

Ils devaient naturellement tendre à établir en Canada l'ilotisme politique, comme ils l'ont essayé naguère sous un chef trop facile. Forts d'une supériorité que leur donnait une plus profonde connaissance des institutions anglaises substituées aux institutions françaises dans le pays, forts surtout d'une éducation supérieure à celle de

la masse des Canadiens, qu'est-ce que ceux-ci pouvaient attendre d'eux ? Le mépris, qu'ils ne nous ont pas épargné depuis la conquête.»

Un discours inaugural controversé

PAR ÉRIC LORD

Après avoir félicité les citoyens de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour le zèle qu'ils ont mis à la construction du Collège, Chartier, dans son discours, étale les avantages et la nécessité de l'éducation pour le Canada. D'une part, celle-ci procure à l'individu qui en est imbu une facilité dans la conduite de ses affaires temporelles puis, d'autre part [et c'est sur ce point que le document prend toute sa valeur], l'éducation permet de concurrencer la nation «ennemi» qui partage le territoire canadien, et ce, afin d'affranchir les francophones de «l'esclavage» politique dans lequel ils sont maintenus. Puis finalement, l'éducation, lorsque mise entre les mains de l'Église, permet d'échapper aux «horreurs» de la révolution française et du libéralisme doctrinaire qui en découle. Chartier secoue ainsi une bonne partie des membres des professions libérales et relève par le fait même le paradoxe de l'ecclésiastique libéral qu'il est.

Le discours prononcé à l'occasion de la bénédiction du Collège coïncide avec une période de transition pour le Canada français. Depuis la mise en place du système parlementaire et la perte de prestige de la classe seigneuriale, les membres des professions libérales étendent leur influence sur leurs compatriotes. Animée d'idées libérales, cette nouvelle classe dominante entre en conflit avec les élites traditionnelles et ce, tant du côté anglophone que du clergé canadien français. [...]

En somme, ce discours inaugural revêt un intérêt tout particulier, puisqu'il fait ressortir différents courants idéologiques de la colonie, en plus d'annoncer le climat que connaîtra la décennie marquée par les troubles révolutionnaires de 1837-1838.

Éric Lord est originaire de Tourville et était étudiant en histoire à l'Université de Sherbrooke au moment d'écrire ces lignes qui sont tirées d'un article publié dans Le Javelier, volume VI, numéro 2, mai 1990.

«[...] Environnés d'une population étrangère, aussi différente avec nous de religion et d'habitudes que d'origine, fière de sa puissance et de sa prééminence acquise sur les autres nations, orgueilleuse de ses lumières, de ses richesses et de ses succès,

Une lutte devait nécessairement s'en suivre. Quelle différence, quel respect devait-on attendre d'eux pour les droits d'une province que leur intérêt particulier et leur orgueil national leur suggéraient de regarder et de traiter en province conquise?

bureaucratie britannique. Le fondateur du collège, l'abbé Painchaud, dut défendre son jeune directeur devant le gouverneur Sir James Kempt. Les esprits finirent par retrouver un brin de sérénité et l'abbé demeura à son poste... pour un certain temps.